

Séance ordinaire du 24 avril 2023

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le lundi vingt-quatre avril deux mille vingt-trois à quinze heures trente-six, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau, et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du comité exécutif Guy Dumoulin

Assistent à la séance : Luc De La Durantaye, directeur général adjoint – services de proximité par intérim (partiellement), Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable (partiellement), Stéphane Lafaut, directeur général, Nathalie Bélisle, directrice adjointe du Bureau de la mairie, Alexandre Boudreau-Forgues, attaché de presse du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2023-03-61

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 24 avril 2023.

CE-2023-03-62

Approbation du procès-verbal de la séance du 18 avril 2023

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 18 avril 2023, tel qu'il est modifié à la résolution CE-2023-03-51 par le remplacement, à l'alinéa, du numéro « 2022-22-50 » par le numéro « 2022-50-02 ».

CE-2023-03-63

Embauche d'une Directrice générale adjointe – services administratifs à la Direction générale

[Document d'aide à la décision GCH-2023-041](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'embaucher madame Nathalie Campeau à titre de Directrice générale adjointe – services administratifs à la Direction générale, poste de cadre supérieur contractuel à temps complet, et d'autoriser le maire et la greffière à signer le contrat de travail à intervenir entre les parties.

CE-2023-03-64

Embauche d'un Directeur de l'urbanisme et du bureau de projets

[Document d'aide à la décision GCH-2023-036](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'embaucher monsieur Patrick Hamelin à titre de Directeur de l'urbanisme et du bureau de projets,

poste de cadre supérieur contractuel à temps complet, et d'autoriser le maire et la greffière à signer le contrat de travail à intervenir entre les parties.

CE-2023-03-65

Nomination d'un Directeur des affaires juridiques et du secrétariat corporatif par intérim

[Document d'aide à la décision GCH-2023-052](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de nommer Me Simon Roberge Vallières au poste de Directeur des affaires juridiques et du secrétariat corporatif par intérim, poste de cadre supérieur contractuel à temps complet, et d'autoriser le maire et la greffière à signer le contrat de travail à intervenir entre les parties.

CE-2023-03-66

Autorisation d'affichage du poste de vérificatrice générale ou de vérificateur général

[Document d'aide à la décision GCH-2023-053](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser l'affichage du poste de vérificatrice générale ou de vérificateur général.

CE-2023-03-67

Création du poste de Directrice ou de directeur de l'audit interne à la Direction générale et nomination à ce poste

[Document d'aide à la décision GCH-2023-054](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de créer le poste de Directrice ou directeur de l'audit interne à la Direction générale, tel qu'il est indiqué à la fiche de prise de décision GCH-2023-054.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de nommer monsieur Frédéric Parent au poste de Directeur de l'audit interne à la Direction générale, poste de cadre supérieur contractuel à temps complet, et d'autoriser le maire et la greffière à signer le contrat de travail à intervenir entre les parties.

CE-2023-03-68

Second projet de règlement RV-2023-22-75 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (interdiction de l'usage d'hébergement touristique dans les résidences principales)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2023-049](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Second projet de règlement RV-2023-22-75 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2023-049, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2023-01-49.

CE-2023-03-69**Terminaison du contrat pour la collecte et au transport des matières recyclables en bacs roulants et en chargement avant (projet 2)**

[Document d'aide à la décision APP-2023-071](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de mettre fin d'un commun accord au contrat pour la collecte et le transport des matières recyclables en bacs roulants et en chargement avant (projet 2) (contrat numéro 2020-50-17-2, attribué le 8 février 2021 par la résolution CV-2021-00-75), en date du 2 juin 2023, intervenu avec Sani-terre environnement inc.

CE-2023-03-70**Règlement relatif à l'exercice du droit de préemption**

[Document d'aide à la décision APP-GI-2023-016](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement relatif à l'exercice du droit de préemption, tel qu'il est annexé à la présente fiche de prise de décision APP-GI-2023-016.

Ce règlement a pour objet de permettre à la Ville d'exercer le droit de préemption prévu aux articles 572.0.1 et suivants de la *Loi sur les cités et villes*, en déterminant le territoire sur lequel il peut être exercé et les fins municipales auxquelles des immeubles peuvent être ainsi acquis.

CE-2023-03-71**Levée de la séance**

La séance est levée à 16 h 01.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
